

COMMUNE DE TUCQUEGNIEUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 DECEMBRE 2025 – 17H30**

NOMBRE

de conseillers en exercice : 19
de présents : 11
de votants : 15

PRESENTS : Mmes – Mrs DELLA NOCE WAWRZYNIAK Marianne – RIANI Carlo - STACHOWIAK Simon - NOCCHI Raymond – LIEVAIN Pierre-Olivier - MARTEAU Wioletta - KOCHANYJ Aline – TAKACS Michel – FASANO Hervé - SBERNARDORI Thierry – KILIANSKI André

ABSENTS REPRESENTES :

Mme DI CARO Céline donne pouvoir à Mme MARTEAU Wioletta
Mme GAYCHET Marie donne pouvoir à Mme DELLA NOCE WAWRZYNIAK Marianne
Mme PRUZSINA Françoise donne pouvoir à Mr SBERNARDORI Thierry
Mme BOEMO Sylviane donne pouvoir à Mr STACHOWIAK Simon

ABSENTS EXCUSES:

Mme MICHALSKI Brigitte
Mme SALON Aurélie
Mr CHMIEL Denis
Mr POTIER Marc

Monsieur KILIANSKI André est désigné secrétaire de séance

La séance est ouverte à 17h34.

1) PROCES VERBAL SEANCE DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025

Le conseil est invité à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 octobre 2025.
En l'absence de remarques, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) QUESTIONS DIVERSES

- ❖ **Information** : Distribution des agendas 2026, offerts par les Editions Municipales de France, dans les bannettes des membres du conseil.
- ❖ **Information** : Fermeture exceptionnelle de la mairie pendant la période Noël-Nouvel An.
- ❖ **Information** : SIRTOM : bac à papier et infos diverses. Monsieur LIEVAIN informe que le SIRTOM collecte les sapins sur une journée le mercredi 14 janvier 2026. Deux places sont prévues dans la commune pour la collecte, dans les rues CASTEL et PAPIS. Les emplacements seront matérialisés par des barrières et des bâches. Il informe également que le SIRTOM investit à hauteur de 5 millions d'euros pour le recyclage de bois de classe B pour fabriquer du BIOCHAR. Le syndicat investit également pour faire de l'hydrogène.
- ❖ **Information** : Stationnement rue de La Mine : problème pour circuler avec le stationnement des deux côtés, alors que c'est une rue à sens unique, mais il n'y a pas de panneau pour l'obligation de stationner à droite. Un arrêté sera pris afin d'interdire le stationnement à gauche. Monsieur LIEVAIN dit qu'il faut le faire sur toute la longueur de la rue., Monsieur SBERNARDORI explique qu'il faut le faire jusqu'au Chemin Noir. Monsieur LIEVAIN propose de donner la parole à une personne du public qui habite justement la rue de La Mine. Cette personne explique que le stationnement pose problème de chez elle jusqu'au Chemin Noir. Un arrêté d'interdiction de stationner à gauche sera pris, du début de la rue jusqu'à l'intersection.
- ❖ **Information** : Avancement du PLUI. Il sera voté en conseil communautaire du 15 décembre 2025. Ensuite, les communes auront un délai de trois mois pour se prononcer dessus. Il y a eu du retard pour le comptage des logements vacants.
- ❖ **Information** : Abattage des arbres malades place de La République, voir pour en replanter. Douze arbres sont à abattre et sept à surveiller. Une entreprise va intervenir. Il faudra voir quels autres arbres replanter. Ces arbres ont été malades à causes des scolytes (insectes ravageurs). Monsieur KILIANSKI constate le même problème dans les environs. Monsieur LIEVAIN dit que des arbres peuvent pousser relativement vite et a l'idée de faire participer les enfants des écoles. Madame Le Maire explique qu'elle a vu cela dans d'autres communes : faire participer les enfants à la plantation d'arbres, et est favorable à cette idée.
- ❖ **Information** : Livraison de sapins dans les écoles.
- ❖ **Information** : Les Restos du Cœur ont fait parvenir un courrier invitant les élus à visiter un de leur centre d'activité.

3) DECISION MODIFICATIVE N°3

Il est proposé au conseil de procéder aux mouvements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
Chapitre 011 / article 615231 : - 7 000,00 €	
Chapitre 65 / article 6558 : + 2 000,00 €	
Chapitre 65 / article 657351 : + 5 000,00 €	

A l'unanimité, le conseil décide de faire ces mouvements de crédits.

4) CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) DE SERVICES AUX FAMILLES

Le conseil est invité à se prononcer sur la nouvelle CTG pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.

A l'unanimité, moins une abstention, le conseil approuve la nouvelle CTG.

5) DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR 2026

Il est proposé au conseil de demander des subventions au titre de la DETR concernant la réfection de la toiture de la mairie (128 085,22 €TTC), la vidéoprotection du gymnase et de la salle KIBBOUTZ (23 785,70 €TTC), remplacement des fenêtres et portes du bâtiment C et des portes de la bibliothèque et la sécurisation de la traversée de TUCQUEGNIEUX.

A l'unanimité, le conseil décide de déposer ces dossiers de demandes de subventions.

6) RD145 - CONVENTION DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER AVEC LE DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Dans le cadre du projet de sécurisation de la traversée de Tucquegnieux, il est nécessaire de signer une convention avec le Conseil Départemental, gestionnaire du domaine public routier, qui a déjà donné son accord pour la réalisation des travaux.

A l'unanimité, le conseil approuve la convention et autorise le Maire à la signer.

7) CONVENTIONS RESTOS DU CŒUR

Les Restos Du Cœur demandent le renouvellement de conventions de mise à disposition de locaux et de véhicule.

Les Restos sont passés d'« annexe » à « centre » à TUCQUEGNIEUX. Ils ont déjà une mise à disposition gratuite des locaux dans le bâtiment C. Ils demandent une nouvelle convention de mise à disposition, sachant qu'ils sont déjà présents les mardis, mercredis chaque quinzaine et tous les jeudis. Nous avons contacté le SDIS pour effectuer une visite, afin de contrôler les locaux et s'assurer que tout soit aux normes.

A l'unanimité, moins une abstention, le conseil approuve la convention et autorise Le Maire à la signer.

8) DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION SOS AMITIE

Nous avons reçu une demande de subvention de l'Association SOS Amitié au titre de l'année 2026.

A 7 voix pour, une abstention et 7 voix contre, le conseil refuse de verser une subvention à cette association.

9) ENFANCE/JEUNESSE

- Point d'actualité : dernières réunions de conseils, etc.

L'inspectrice de l'éducation nationale a fait part de la baisse des effectifs sur tout le département, elle précise qu'il y a une baisse importante de la démographie. L'attribution des postes d'enseignants sera étudiée, comme habituellement, en février 2026.

10) PROPOSITION FINANCIERE DES FRANCAS GESTION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Il est proposé de donner la gestion des accueils périscolaires et extrascolaires aux FRANCAS à compter de 2026.

Madame Le Maire fait état des difficultés de gestion rencontrées par l'Association NATALIE qui gère le périscolaire. Il manque du personnel ayant les diplômes adéquats. C'est pourquoi les FRANCAS proposent de passer une convention pour ce service. Des discussions auront lieu avec les maires et les FRANCAS. Ce sujet sera réabordé prochainement.

11) TRAVAUX

- Actualités sur les travaux engagés ou à venir dans la commune.

- La réfection du préau de l'école élémentaire sera bientôt terminée.

- Malgré la mise en place de distributeurs de papier, feuille par feuille, dans les toilettes de l'école, on constate que le papier est répandu partout sur le sol par les élèves.

- Circulation de la Rue Amédée Lamoine, en sens unique aux heures d'entrée et de sortie d'école. La commission scolaire explique que la rue est toujours dangereuse pour les enfants et qu'il n'y a pas de nette amélioration depuis l'arrêté et la mise en place de panneaux. Elle propose aussi de recruter un service civique afin d'aider à la sécurité pour traverser la rue. Monsieur LIEVAIN rappelle qu'il a été proposé en conseil d'école de mettre la rue en sens unique de façon permanente.

Ce sujet devra être rediscuté avec les élus, l'école et la gendarmerie, afin de trouver la solution la plus optimale possible.

12) INDEMNITES DES AGENTS RECENSEURS 2026

Le conseil doit décider de la rémunération des agents recenseurs, pour le recensement 2026. A titre d'exemple, voici les tarifs appliqués pour le recensement 2025 d'une commune voisine :

- feuilles de logement : 1,27 € => **1,30 €**
- bulletin individuel : 1,56 € => **1,60 €**
- feuille immeuble collectif : 1,56 € => **1,60 €**
- bordereau de district : 5,48 € => **5,60 €**
- bordereau internet : 2,60 € => **2,65 €**
- forfait frais de transport : 100 € => **102 €**
- séance de formation : 57 € => **58 €**
- demi-journée de repérage : 57 € => **58 €**

La Commission européenne prévoit un taux d'inflation pour 2026 à **1,9%** (en rouge les tarifs proposés avec l'application du taux d'inflation attendu sur 2026).

La dotation forfaitaire de recensement (DFR) pour l'année 2026 est de 4618 €.

A l'unanimité, le conseil décide les tarifs suivants :

- feuilles de logement : 1,30 €
- bulletin individuel : 1,60 €
- feuille immeuble collectif : 1,60 €
- bordereau de district : 5,60 €
- bordereau internet : 2,65 €
- forfait frais de transport : 102 €
- séance de formation : 58 €
- demi-journée de repérage : 58 €

13) DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE FENSCH LORRAINE (SFL)

Suite à la procédure de modification du périmètre du SFL dans le cadre de l'adhésion du SEAFF et de sa dissolution et conformément aux nouveaux statuts votés le 3 novembre 2025 avec prise d'effet au 1er janvier 2026, il convient de procéder à la désignation des représentants de TUCQUEGNIEUX au sein du Syndicat mixte Fensch Lorraine (SFL), conformément aux dispositions de l'article 5721-2.

Il est proposé de désigner :

Section Eau

Titulaire

- Mr Simon STACHOWIAK

Suppléante

- Mme Marianne DELLA NOCE WAWRZYNIAK

A l'unanimité, le conseil a voté les représentants mentionnés ci-dessus.

14) RAPPORT D'ACTIVITE 2024 SEAFF

Le SEAFF a fait parvenir son rapport d'activité 2024. Il est disponible au bureau de la secrétaire générale.

Le conseil prend acte de ce rapport.

15) MOTION DE SOUTIEN AUX MISSIONS LOCALES

Proposition de motion concernant les menaces qui pèsent, sur les politiques emploi et travail en direction de la jeunesse et notamment sur le fonctionnement des Missions Locales.

A l'unanimité, le conseil décide de prendre la motion proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h58.

DELLA NOCE WAWRZYNIAK Marianne
Maire de TUCQUEGNIEUX



16/12/2025

KILIANSKI André
Secrétaire de séance

Page 4 sur 4